Rentrée 2021

Pré-inscription



LE PROJET D'ECOLE

DOSSIER DE PRÉ INSCRIPTION

REGLEMENT

CONTACTS

ASSOCIATION LA FARANDOLE

1554 Avenue du Vignau 40 000 Mont de Marsan

"Le projet d'école à pédagogies alternatives Elemen' Terre est né de la volonté de trois familles de s'unir pour créer ensemble l'école dont ils rêvaient pour les enfants, une école de la vie, porteuse de valeurs et de sens, au sein de laquelle la priorité est donnée au vivre ensemble et au respect des besoins individuels."





L'Enseignant Directeur

Thierry Rebel, a rejoint le projet d'école après plus de 25 ans d'expérience dans l'enseignement au sein de l'éducation nationale.

Son souhait:

"Participer à une aventure humaine pour aligner ses convictions personnelles et son parcours professionnel".



Le terrain pour accueillir l'école est mis à disposition par son propriétaire. Pour l'ouverture de l'école en septembre 2021, ce sont des locaux modulaires qui ont été identifiés (en location).

Le dossier complet est déposé au rectorat de Bordeaux depuis le 31/05/2021.

Les pré-inscriptions au sein de l'école sont donc ouvertes.

Pour se pré-inscrire les éléments ci-après complétés sont à adresser à :

Charlotte Sarthou 133 Avenue de Portal 40 280 Saint Pierre du Mont

DOSSIER DE PRÉ INSCRIPTION

Nous soussignés
Parent 1 (Prénom - NOM)
Téléphone et email:
Parent 2 (Prénom - NOM)
Téléphone et email:
De l'enfant 1
(Prénom - NOM):
Né(e) le:
De l'enfant 2
(Prénom - NOM):
Né(e) le:
De l'enfant 3
(Prénom - NOM):
Né(e) le :
iac(c) ic.

confirmons notre souhait de pré-inscription au sein de l'école Elémen'Terre sous réserve de l'obtention de l'autorisation d'ouverture auprès du rectorat de Bordeaux. Nous joignons au présent dossier le règlement des frais d'adhésion à l'association et de scolarité et nous engageons à nous acquitter du premier trimestre de scolarité. Ces frais nous seront remboursés dans l'hypothèse où l'autorisation d'ouverture ne serait pas accordée

Fait à:
Le:
Signatures ·

REGLEMENT

Pour valider la pré inscription, veuillez adresser le dossier complété ainsi que le règlement des sommes suivantes par chèque à l'ordre de l'association La Farandole.

- 50€/ famille d'adhésion à l'association
- 150€/ enfant au titre des frais de scolarité de l'année 2021-2022
- Une fois ces éléments réglés, pour finaliser l'inscription, vous devrez vous acquitter du paiement du premier trimestre (selon la procédure qui vous sera adressée).

CONTACTS

Charlotte Sarthou, Présidente 06.16.06.00.91 charlotte.sarthou@gmail.com

Alix Kloboukoff, Trésorier 06.67.30.93.41 alixkloboukoff@gmail.com

Maud Saïdani, Secrétaire 06.71.24.20.62 saidani_maud@yahoo.fr

Thierry Rebel, Directeur 06.23.16.23.91 rebelthierry@gmail.com